

Communauté et rapprochements

RAPPORT ANNUEL 2023



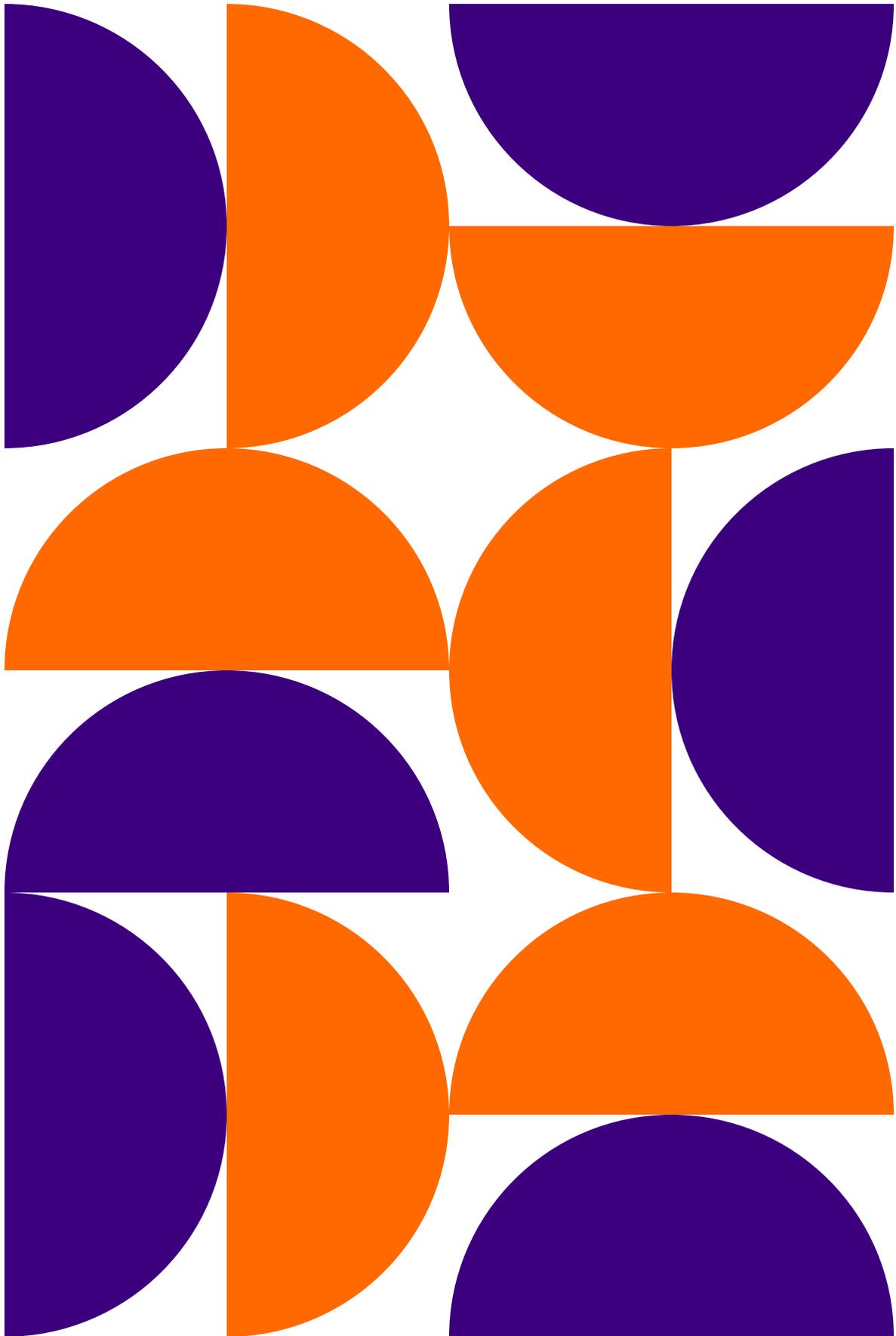


Table des matières

- Message du président4
- Message de la présidente du conseil d'administration6
- Votre conseil d'administration8
- Le compte est bon 10
 - Avantages de l'adhésion 10
 - Accréditations 11
 - Perfectionnement professionnel 12
 - Événements 13
 - Promotion d'intérêts 14
 - La voix des professionnels de la paie 15
- Résultats du sondage auprès des membres de 2023 16
- Présentation de Normes nationales de la paie 19
- Conseil consultatif de Normes nationales de la paie20
- Élever la paie vers de nouveaux sommets - Congrès annuel et salon professionnel 2023 à Whistler, en Colombie-Britannique 22
- Les cinq plus importantes mises à jour relatives à la conformité apportées en 2023 25
- L'engagement grâce à la promotion d'intérêts..... 28
- La Déclaration des principes de la paie : un engagement envers les professionnels de la paie 31
- Les Lauréats..... 32
- Merci à tous nos bénévoles..... 34

Message du président



Pour moi, 2023 a été une année spéciale puisqu'elle a marqué officiellement mes cinq années au sein de l'Institut national de la paie. Durant cette période, j'ai eu l'honneur de voir l'Institut et la profession de la paie progresser d'année en année. Nous avons suivi un parcours transformationnel, et même si nos réussites sont nombreuses, nous continuons à bâtir un avenir où la profession de la paie rayonnera et sera plus respectée que jamais.

En 2023, notre organisation et ses membres ont connu de nombreuses réalisations. Après des années de précautions et de restrictions nécessaires à la protection des personnes les plus vulnérables, la fin des mesures sanitaires liées à la pandémie nous a permis de recommencer à subvenir aux besoins de nos membres et de nos parties prenantes. Cela signifie que nous avons pu renouer et échanger avec la collectivité pendant une année complète, et nous en avons certainement profité. Résultat, l'année a été excellente. Le nombre de membres de l'Institut et de professionnels de la paie accrédités a augmenté, et notre profession a

connu un essor. Nous avons mis en place de nouveaux avantages et offert de nouvelles formations, et la Ligne Info sur la paie a répondu à un nombre record de questions.

L'année a débuté par la Soirée nationale de la paie – une soirée réservée à nos membres au cours de laquelle une annonce très spéciale a été faite. Même si le déroulement de la soirée leur était inconnu, nos membres ont revêtu leurs plus belles tenues afin d'assister aux 12 événements prévus ce soir-là partout au pays. Nous avons vécu quelque chose d'unique d'un océan à l'autre. L'énergie était palpable durant ces festivités, qui nous ont rapprochés malgré la distance. Au cours de la soirée, nous avons annoncé la création de Normes nationales de la paie, le nouvel organisme de normalisation pour les professionnels de la paie (des précisions à ce sujet figurent en page 18), ainsi que les nouveaux noms de nos accréditations, qui placent le professionnalisme au cœur des titres de PCP, de LAP et, au Québec, de PPQ.

Ensuite, nous avons lancé la Déclaration des principes de la paie et invité les directions d'entreprise à s'engager à respecter les principes de conduite professionnelle en matière de paie. Au début, nous espérions une participation modeste, mais des centaines d'entreprises ont répondu – et continuent de répondre – à l'appel (consultez la page 30 pour en savoir plus).

En juin, notre Congrès annuel s'est déroulé à Whistler, en Colombie-Britannique. L'événement, qui a fait salle comble, nous a permis d'élever la paie vers de nouveaux sommets. Regarder le soleil se coucher derrière un paysage majestueux en compagnie d'autres membres d'une communauté de professionnels étroitement unis est une expérience que les personnes présentes (moi y compris) n'oublieront pas de sitôt (apprenez-en plus à la page 22).

Pour une deuxième année, la Semaine nationale de la paie s'est articulée autour d'un thème

qui a fait ses preuves : Les visages de la paie. Toutefois, les célébrations partout au pays se sont déroulées d'une toute nouvelle façon. Nous avons délaissé les réunions de style « présentation assise » au profit d'activités de type « vernissage », organisées dans des salles magnifiques d'un bout à l'autre du pays. Depuis deux ans, nous avons présenté les profils inspirants de plus de 70 membres qui, collectivement, représentent la diversité, la résilience et l'excellence de la profession de la paie.

En octobre, nous avons publié les résultats de notre sondage annuel auprès des travailleurs de partout au pays. Bien que ces résultats aient été troublants, les médias du Québec, du Canada et d'ailleurs se sont précipités pour connaître notre avis sur le bien-être financier des travailleurs. Les résultats ont été largement diffusés, allant jusqu'à être évoqués lors de la période des questions à la Chambre des communes, à Ottawa, le jour du lancement.

Et ce n'est pas tout. Pendant qu'on parlait de nous dans les médias, nous avons poursuivi nos travaux en coulisses. Entre autres, nous avons fait progresser nos activités de promotion d'intérêts considérablement, nous avons contribué à la définition et à l'avancement de l'initiative de paie électronique du gouvernement fédéral et nous avons veillé à ce que les préoccupations des professionnels de la paie soient entendues toute l'année – ce qui nous a valu le titre de conseiller de confiance auprès du gouvernement fédéral (consultez la page 28 pour en savoir plus).

Les changements (et les défis) auxquels nous avons dû faire face d'un point de vue législatif ont été intégrés dans nos séances de formation de fin d'année, et l'importance de ces mises à jour en lien avec la conformité n'a pas échappé à nos membres. Les inscriptions aux séances de fin d'année ont atteint des niveaux record et les séances (en personne et en ligne) ont affiché complet pendant des mois. Cela témoigne de la soif de nos membres pour les plus récentes connaissances sur la paie, mais aussi de leur empressement à reprendre la formation en présentiel. Nous en prenons acte, et nous nous engageons à offrir des formations en mode virtuel et en personne afin de répondre aux besoins de notre communauté et de rendre nos formations accessibles à tous.

Nos activités de recherche, dans lesquelles nos membres jouent un rôle essentiel, ont aussi progressé. Nous avons sollicité l'avis de nos membres plusieurs fois en 2023 : au printemps, au moment de lancer nos nouvelles désignations professionnelles, nous avons réalisé une étude importante afin de comprendre les besoins de nos membres. Pour ce faire, nous avons utilisé le sondage auprès des membres et demandé l'aide de nos groupes de travail, notamment celui sur l'engagement bénévole et celui sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI). L'avis de nos membres est indispensable au succès à long terme de notre organisation. Nous avons la chance d'avoir des membres généreux de leur temps et de leur opinion – et cela témoigne de l'importance que vous accordez à l'Institut. Vous vous souciez de l'avenir de la profession et vous croyez que l'Institut peut vous représenter dans la poursuite de notre objectif commun : mettre la paie en valeur.

Bien sûr, tout n'est pas rose et comme toute organisation, l'Institut fait face à des obstacles de temps à autre. À mon avis, la meilleure façon de les surmonter est de nous assurer qu'ils ne font que nous ralentir momentanément, sans jamais nous détourner de notre objectif. Voilà ce à quoi votre Institut s'est engagé. Nous continuerons à surveiller ces obstacles – qu'il s'agisse de mises à jour législatives complexes, d'innovations technologiques à adopter (ou à écarter) ou d'un climat économique instable – et les intégrerons dans notre feuille de route afin d'aider l'Institut et nos membres à y voir plus clair.

Je vous remercie de vos contributions et de votre soutien tout au long de l'année. Je vous souhaite le meilleur pour 2024 et les années à venir.

Sincèrement,



Peter Tzanetakis

Message de la **présidente du conseil d'administration**



Il est difficile de croire que l'année 2023 est terminée. Je pense que la plupart d'entre nous s'entendront pour dire que par rapport aux années précédentes, 2023 est passée en trombe.

L'an dernier, j'ai vécu quelque chose d'unique en étant réélue pour un second mandat à titre de présidente du conseil d'administration. Peu de personnes qui occupent ce poste vivent ce genre d'expérience, et je suis très heureuse d'en avoir eu l'occasion. J'ai pu entamer mon deuxième mandat avec une plus grande connaissance de la tâche et une plus grande assurance. Je savais à quoi m'attendre même si, de nos jours, il faut être en mesure de prévoir l'imprévisible.

En général, l'année 2023 a semblé un peu plus « normale ». Les restrictions liées à la pandémie ont été levées et la plupart des gens ont retrouvé leur vie d'avant. Mais pour le secteur de la paie, la pandémie a marqué le début d'une nouvelle ère, et il serait tout simplement impossible de faire marche arrière. Les professionnels de la paie ont fait leur entrée

dans un monde nouveau, beaucoup plus vaste et bien moins restrictif. Par moment, la profession semble encore mouvante, comme si nous tentions encore de définir ce qui est normal.

Les professionnels de la paie doivent constamment se familiariser à de nouveaux programmes et de nouveaux systèmes rapidement, tout en continuant de veiller à ce que la paie soit versée avec exactitude et à temps. Les attentes en matière d'excellence ont augmenté presque du jour au lendemain, et elles ne diminueront vraisemblablement jamais. Même si la situation peut sembler quelque peu intimidante, elle prouve selon moi que la profession traverse une période de transformation extrêmement motivante.

À titre de membre de longue date de l'Institut, et maintenant forte d'une plus longue expérience au sein du conseil d'administration, je peux affirmer que la valeur de l'Institut repose en partie dans son rôle structurant et dans la stabilité qu'il apporte en période de changement.

L'Institut s'engage à demeurer à l'avant-garde des changements qui surviennent à l'intérieur et à l'extérieur de notre secteur, qu'il s'agisse de bouleversements économiques, de pandémies mondiales ou de mises à jour législatives importantes. De nombreuses organisations sont réactives, mais l'Institut national de la paie adopte une approche véritablement proactive. Je l'ai moi-même constaté. Dès qu'une situation se produit, son équipe de professionnels s'emploie à la comprendre ou à la corriger. Cette équipe travaille sans relâche afin de mettre à notre disposition l'information et l'expertise dont nous avons besoin pour tenir nos connaissances professionnelles à jour.

Aujourd'hui, alors que mon mandat à la présidence du conseil d'administration tire à sa fin, c'est avec joie que je fais un retour sur ce que nous avons accompli au cours des deux



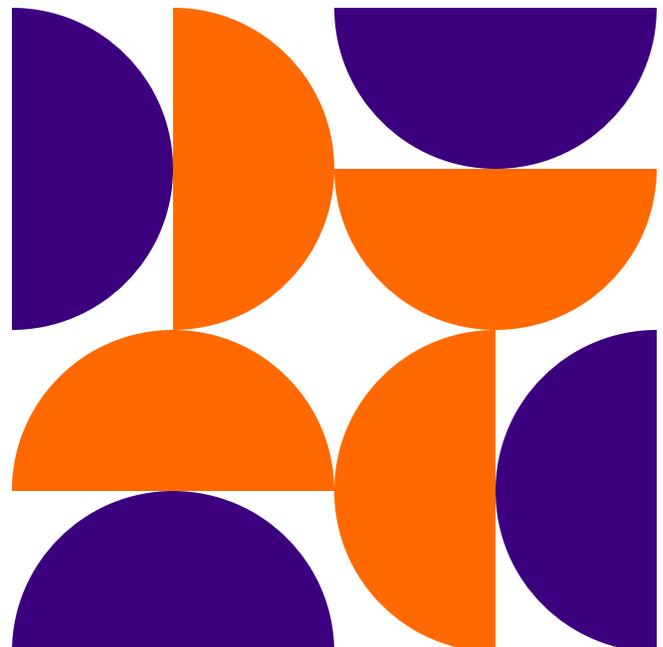
dernières années. Nous avons fait progresser de façon considérable de nombreux projets stratégiques qui auront une grande valeur pour nos membres dans les mois et les années à venir. Un grand nombre de ces projets se sont concrétisés et plusieurs autres sont en cours. J'espère que le conseil d'administration pourra continuer à les faire avancer afin d'appuyer le travail important du personnel de l'Institut, et qu'il apportera les ajustements nécessaires au besoin.

Selon moi, le rôle du conseil d'administration est d'agir comme porte-parole de nos membres; nous sommes tous des professionnels de la paie et nous faisons face aux mêmes défis et possibilités que vous. J'espère sincèrement qu'au cours de mes deux années à la présidence, vous vous êtes sentis écoutés et bien représentés. Ce fut une expérience enrichissante, et j'ai hâte de mettre toutes les connaissances que j'ai acquises au service de la personne qui me remplacera – parce qu'il reste encore beaucoup de travail à faire.

J'ai hâte de poursuivre mon parcours à vos côtés en 2024 et au-delà – bien que dans d'autres capacités.

Cordialement,

Carolyn Lesyshen



Votre conseil d'administration



Peter Tzanetakis

Président | L'Institut national
de la paie



Carolyn Lesyshen, LAP

Présidente du conseil
d'administration |
Superviseure de la Paie,
Servus Credit Union Ltd.



Mark Betcher, PCP

Vice-président | Gestionnaire
des services de la paie,
Sexton Family of Companies



Sherisse Mason, LAP

Présidente sortante |
Directrice, Paie et avantages
sociaux du soutien aux
opérations Service de la paie
et des avantages sociaux
Services partagés de l'Ontario



Brian Burgess, LAP

Trésorière | Administrateur,
Propriétaire de Cycle
Business Solutions



**Tisha Parker Kemp, M.Ed,
CTDP, LAP**

Directrice | Fondatrice
et Directrice, shiftED
Academy Inc.

Votre **membres du conseil d'administration**



Elvira Ciambella, LAP

Directrice | Vice-présidente à l'Implantation et Directrice Générale d'ADP Québec, ADP Canada



Andrew Shortt, PCP

Directeur | Gestionnaire de la rémunération et des avantages sociaux, Mobile Klinik



Deirdre Joachim, LAP

Directrice | Gestionnaire principale, Plateformes d'entreprise Transformation et opérations d'entreprise - Banque TD



Deborah Scott, LAP, FPC

Directrice | Gestionnaire de la paie, Canadian Natural Resources Limited



Robin Ramrup, CPA, CGA

Directeur | Vice-président, Finances et gouvernance, Centre of Excellence in Next Generation Networks



Irene Paul, LAP

Directrice | Conseillère principale de la conformité, UKG

Le compte est bon

L'INSTITUT ATTEINT DE NOUVEAUX SOMMETS EN 2023

Les quelque 48 000 membres, bénévoles, membres du personnel et administrateurs de l'Institut national de la paie contribuent au succès de l'Institut. En 2023, ces groupes nous ont permis d'enregistrer des statistiques remarquables. Qu'il s'agisse des bénévoles accueillant les nouveaux membres à nos événements, du personnel aimable de la Ligne Info sur la paie ou des membres qui témoignent des retombées positives de leur accréditation sur leur carrière, chaque membre de la communauté de la paie participe au succès de l'Institut.

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

508 159 \$

Économisés par nos membres en utilisant MemberPerks

242 377 139 050

Copies des feuilles de taux téléchargées et imprimées

Téléchargements des lignes directrices

Plus de 30 000

Copies des feuilles de taux téléchargées et imprimées

44 161

Appels et courriels reçus par la Ligne Info

15 491



INSCRIPTIONS AUX COURS D'ACCREDITATION

1 529



NOUVEAUX TITULAIRES D'ACCREDITATIONS PCP, LAP ET PPQ

12 308



INSCRIPTIONS AU COURS SUR D2L, LE NOUVEAU SYSTÈME DE GESTION DE L'APPRENTISSAGE

3,6%



CROISSANCE DU NOMBRE TOTAL DE MEMBRES ACCRÉDITÉS

10 390

PARTICIPANTS AUX SÉMINAIRES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

5 754

PARTICIPANTS AUX SÉMINAIRES DE FIN D'ANNÉE, EN PERSONNE ET EN LIGNE

3 410

PARTICIPANTS AUX WEBINAIRES

2 777

MEMBRES AYANT ASSISTÉ À NOS WEBINAIRES GRATUITS

1300

PARTICIPANTS À L'ÉVÉNEMENT LES VISAGES DE LA PAIE DE LA SEMAINE
NATIONALE DE LA PAIE À L'ÉCHELLE DU PAYS

700

PARTICIPANTS AU CONGRÈS NATIONAL (PRÉSENTÉ À GUICHETS FERMÉS!)

1150

PARTICIPANTS À LA SOIRÉE NATIONALE DE LA PAIE

622

PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE ET D'ÉCHANGE À L'ÉCHELLE DU PAYS



GRANDES RÉUSSITES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'INTÉRÊTS



INTERVENTIONS AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS

Plus de 33 

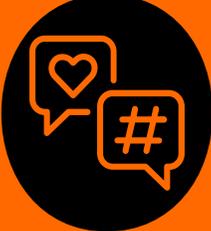
ORGANISATIONS AYANT SIGNÉ LA DÉCLARATION EN MATIÈRE DE PAIE

Plus de 16 millions 

EXPOSITIONS À NOS PUBLICITÉS ET VIDÉOS GÉREZ VOTRE PAIE

Plus de 3  **millions**

EXPOSITIONS À NOTRE CAMPAGNE LES VISAGES DE LA PAIE
DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA PAIE

5  **124**

PERSONNES QUI SUIVENT L'INSTITUT SUR LINKEDIN, FACEBOOK, YOUTUBE ET INSTAGRAM

Résultats du sondage auprès des membres de 2023

Tous les trois ans, l'Institut national de la paie mène un vaste sondage auprès de ses membres afin de mieux connaître leurs besoins, leurs préférences et leurs aspirations. Ce sondage joue un rôle clé dans notre engagement à améliorer continuellement nos services et nos offres afin qu'ils s'adaptent au secteur de la paie en constante évolution. Il nous permet également de prendre le pouls de nos membres, de mieux les connaître et de savoir s'ils tirent le maximum de leur adhésion à l'Institut.

En 2023, le sondage a subi d'importantes modifications pour tenir compte des changements apportés à nos offres au cours des dernières années et pour cerner les besoins actuels des professionnels de la paie. Certaines questions désuètes ont été remplacées, tandis que les indicateurs clés, comme l'indice de recommandation et l'indice de satisfaction de la clientèle, ont été conservés, continuant ainsi à servir d'indices de référence pour évaluer et surveiller les niveaux de satisfaction des membres au fil du temps.

En septembre 2023, nous avons invité nos membres à participer au sondage en ligne. Plus de 5 200 membres y ont gracieusement répondu, nous donnant ainsi une base de renseignements solides sur laquelle appuyer nos efforts de planification stratégique pour 2024 et au-delà.

Une fois les données collectées, nos partenaires de recherche les ont méticuleusement analysées, et les résultats ont été utilisés pour peaufiner nos priorités stratégiques actuelles et cerner les aspects à améliorer et les possibilités d'innovation.

S'il n'est pas possible de présenter tous les résultats de ce sondage dans un seul article, nous pouvons néanmoins mettre en évidence certaines données clés concernant l'identité de nos membres et ce qu'ils apprécient le plus.



Qui sont nos membres?



FORTE MAJORITÉ FÉMININE

- Hommes : 10 %
- Femmes : 85 %
- Personnes non binaires : 0,36 %
- Autre : 5 %



LA MAJORITÉ DES RÉPONDANTS A ENTRE 40 ET 59 ANS

- 20 à 29 ans : 2 %
- 30 à 39 ans : 17 %
- 40 à 49 ans : 31 %
- 50 à 59 ans : 33 %
- 60 à 69 ans : 16 %
- 70 à 79 ans : 1 %



ÉTAPE DE LEUR CARRIÈRE DANS LE DOMAINE DE LA PAIE

- Niveau débutant : 11 %
- Niveau intermédiaire : 38 %
- Niveau avancé : 50 %
- Autre : 1 %



SERVICES ET AVANTAGES LES PLUS APPRÉCIÉS

1. Les Lignes directrices des meilleures pratiques de paie
2. Ligne Info sur la paie
3. Dernières nouvelles sur la paie
4. Listes de contrôle, outils et ressources sur la paie
5. Séminaires et webinaires de perfectionnement professionnel
6. Défense de la profession de la paie auprès du gouvernement
7. Accréditations professionnelles liées à la paie

Nous remercions nos membres d'avoir participé à cette étude importante. C'est grâce à vos réponses que nous pouvons demeurer le chef de file de la profession de la paie au pays et continuer d'apporter de la valeur à la communauté de la paie.



NORMES

NATIONALES
DE LA PAIE



L'INSTITUT
NATIONAL
DE LA PAIE



Présentation de Normes nationales de la paie

Depuis la fondation de l'Institut national de la paie il y a 45 ans, la profession de la paie a considérablement progressé.

Auparavant considérée comme un travail que n'importe qui pouvait accomplir, la paie est aujourd'hui une profession spécialisée qui se situe au cœur des affaires et qui nécessite formation et expertise. Maintenir cette trajectoire – jalonnée d'un respect difficilement gagné, d'une reconnaissance nouvellement acquise et d'occasions intéressantes – a toujours été et restera au centre de la promesse de notre marque.

C'est donc avec une grande fierté que le 18 avril 2023, nous avons créé Normes nationales de la paie, un organisme d'autoréglementation de la profession de la paie au Canada.

« La paie EST une profession, affirme Steven Van Alstine, vice-président, Normes des professions et Formation, à l'Institut. Les professionnels de confiance, comme les pharmaciens, les ingénieurs ou les comptables, sont tenus de respecter des normes de pratique claires établies par une tierce partie. Normes nationales de la paie veillera à ce que notre profession soit encadrée de la même façon. »

Présenté au cours des galas de la Soirée nationale de la paie tenus simultanément d'un bout à l'autre du pays, Normes nationales de la paie chapeaute les normes qui régissent l'exercice des professions de la paie au pays et supervise les pratiques, les politiques et les normes de conduite auxquelles les titulaires des accréditations Professionnel(le) en conformité de la paie (PCP), Leader accrédité(e) en paie (LAP) et Professionnel(le) de la paie du Québec (PPQ) doivent se conformer. Cela inclut le

respect de certaines conditions pour obtenir et conserver ces accréditations, de même que le respect du Code de conduite professionnelle.

« La création de Normes nationales de la paie favorise l'évolution continue de la profession de la paie et son rayonnement au sein des entreprises, ajoute Steven Van Alstine. En se dotant d'un ordre au même titre que d'autres professions, l'Institut illustre bien la trajectoire de la paie et la reconnaissance accrue de son rôle de premier plan dans la vie des travailleurs de partout au pays. »

Fonctionnement de Normes nationales de la paie

Normes nationales de la paie est un organisme autoréglementé dirigé par son conseil consultatif, qui supervise les conditions à satisfaire pour obtenir et conserver une accréditation professionnelle liée à la paie. Les membres accrédités sont tenus de respecter un code de conduite professionnelle, de demeurer membres en règle de l'Institut national de la paie ainsi que d'effectuer annuellement un certain nombre d'heures de formation professionnelle continue, comme c'était déjà le cas auparavant.

Normes nationales de la paie tient un registre public de tous les professionnels de la paie accrédités. Utile aux employeurs actuels et éventuels, ce registre des professionnels de la paie accrédités atteste que les professionnels de la paie, par leurs études et leur expérience, ont répondu et continuent de répondre aux critères d'obtention et de maintien d'une accréditation.



Conseil consultatif de **Normes nationales de la paie**



**Dawn Irscher, LAP, CPHR,
CPA, CMA | Colombie-
Britannique**

Présidente de Normes
nationales de la paie |
Directrice du service de paie,
Université de la Colombie-
Britannique



**Patricia Westbrook, LAP,
B.A. | Alberta**

Vice-présidente de Normes
nationales de la paie |
Gestionnaire de la paie,
ATCO Energy



**Elvira Ciambella, LAP |
Québec**

Vice-présidente, Mise
en œuvre, ADP Canada
(Québec)



Michael French | Ontario

Directeur national, Solutions
clients, Robert Half



**Wendy Doane, F.NPI, LAP |
Nouvelle-Écosse**

Gestionnaire principale,
Ressources humaines, Emera



**Charmaine Marsden, F.NPI,
LAP, CPA, CMA | Ontario**



Erin Wood, LAP | Ontario

Gestionnaire, Soutien à la clientèle, Rise People



Anastasiia Kartashova, LAP, CHRP | Ontario

Gestionnaire principale, Versements au gouvernement, Dayforce



Zaineb Chraibi, LAP | Ontario

Gestionnaire, Déclaration de la paie et conformité, Novartis Pharmaceutical Canada Inc.



Lil Premuskh Singh | Ontario

Doyenne, Cycles supérieurs – École de commerce, Institut de technologie et d'enseignement supérieur du Collège Conestoga



Jonathan Wong, MBA | Ontario

Directeur principal, Gestion de l'apprentissage et des connaissances – Grandes entreprises, ADP Canada



Esther Seidel, LAP, BA | Ontario

Spécialiste principale, Paie à l'échelle mondiale, CIBC



Élever la paie vers de nouveaux sommets – **Congrès annuel et salon professionnel 2023 à Whistler, en Colombie- Britannique**

Photos prises par **Adam Sanders**





En 2023, les participants à notre Congrès À L'INFINI ont vécu une expérience inoubliable à Whistler, en Colombie-Britannique.

Lors de cet événement À GUICHETS FERMÉS, nous avons accueilli plus de 700 personnes, qui ont ni plus ni moins occupé tout le village de Whistler. Au programme, des conférences passionnantes de **Jon Montgomery**, une prestation du groupe **CHOIR! CHOIR! CHOIR!**, d'excellents repas et une soirée de plaisir au sommet du mont Blackcomb.

L'énergie et l'enthousiasme étaient palpables, et nous avons très hâte de répéter l'expérience à Halifax, en 2024.



Le groupe de chant Choir! Choir! Choir!



Les membres du conseil d'administration



Le président de l'Institut, Peter Tzanetakis





Le médaillé d'or olympique Jon Montgomery



Les cinq plus importantes mises à jour relatives à la conformité apportées en 2023



Saviez-vous que la Ligne Info de l'Institut national de la paie a répondu à plus de 44 100 questions en 2023? Il s'agit d'une augmentation de près de 10 % par rapport à l'année précédente. De plus, nous avons le plaisir d'annoncer que notre indice de recommandation est de 97.

Les données indiquent que nos membres nous font confiance pour répondre à leurs questions les plus complexes sur la paie.

Chaque année, l'Institut national de la paie et son équipe d'experts mettent tout en œuvre pour rester au fait des mises à jour en matière de législation et de conformité les plus importantes pour les professionnels de la paie – un avantage auquel nos membres accordent beaucoup de valeur.

Sans aucun doute, l'année 2023 a été très occupée, et c'est pourquoi nous avons cru bon de récapituler ci-dessous les cinq modifications relatives à la conformité les plus susceptibles

d'influer sur les activités de paie cette année.

1. DE NOUVELLES CASES ONT ÉTÉ AJOUTÉES AUX FEUILLETS T4

À la fin de 2023, il a été annoncé que l'Agence du revenu du Canada (ARC) comptait publier une mise à jour du feuillet T4 qui comporte trois nouvelles cases. C'est chose faite.

- La case 16A concerne la deuxième cotisation au Régime de pensions du Canada (RPC) de l'employé. Cette année, utilisez-la lorsque les employés sont assujettis à la nouvelle deuxième cotisation au RPC.
- La case 17A concerne la deuxième cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ) de l'employé. Cette année, utilisez-la lorsque les employés du Québec sont assujettis à la nouvelle deuxième cotisation au RRQ.
- La case 45 est associée à une nouvelle obligation de déclaration en vigueur depuis 2023 : les employeurs qui offrent

des soins dentaires à leurs employés doivent déclarer le type de couverture qu'ils fournissent. Santé Canada a besoin de ces renseignements pour déterminer l'admissibilité aux nouvelles prestations dentaires gouvernementales qui seront mises en place cette année.

2. LES FEUILLETS T4A ONT AUSSI SUBI QUELQUES MODIFICATIONS

Comme elle l'avait annoncé en même temps que les ajouts au feuillet T4, l'ARC a publié une mise à jour du feuillet T4A qui comporte une nouvelle case.

- La case 015 est associée à une nouvelle exigence en matière de déclaration en vigueur depuis 2023 : les employeurs qui offrent des soins dentaires à leurs anciens employés ou à leurs employés retraités doivent déclarer le type de couverture qu'ils proposent. La déclaration d'un montant à la case 015 du feuillet T4A est seulement obligatoire si le payeur déclare également un montant de prestations de retraite ou autres pensions à la case 016.

3. LE TRAVAIL À DISTANCE EST ASSUJETTI À DE NOUVELLES RÈGLES RELATIVES À LA PAIE

Les employeurs qui ont conclu un contrat de travail avec un employé pour qu'il travaille à distance devraient examiner les règles mises à jour de la province d'emploi afin de mieux déterminer les retenues imposables en fonction de l'emplacement du bureau à domicile et du siège social de l'entreprise.

- Bien qu'un employé embauché pour travailler à distance à temps plein (100 % du temps) ne soit pas tenu de se présenter à un établissement physique de l'employeur, il peut être considéré comme assujetti à l'impôt dans la province où il travaille s'il existe un établissement de l'employeur auquel on peut raisonnablement considérer qu'il est rattaché.
- L'ARC a ajouté à son site web « Déterminer la province d'emploi » des renseignements sur le changement, ainsi que des [questions interactives](#) pour aider les employeurs à déterminer la province d'emploi.

4. LA SECONDE PHASE DE L'AMÉLIORATION DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA ET DU RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC EST EN COURS

En 2023 s'est déroulée la première phase des modifications apportées au RPC et au RRQ. Cette année, comme nous le mentionnions dans le numéro de fin d'année de la revue DIALOGUE, le nouveau maximum supplémentaire des gains annuels ouvrant droit à pension (MSGAP) entrera en vigueur au RPC et au RRQ.

- Les employés dont le salaire admissible est supérieur au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) verront une cotisation de 4 % retenue sur leurs revenus entrant dans l'écart entre le MGAP et le MSGAP.
- Comme mentionné précédemment, de nouvelles cases ont été ajoutées au feuillet T4 aux fins de déclaration de ces nouvelles contributions. Cette année, continuez à déclarer le salaire admissible dans la case 26, le nouveau MSGAP représentant le maximum à déclarer.

5. LE RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC CONNAÎTRA DES CHANGEMENTS CETTE ANNÉE.

Revenu Québec était prêt à se mettre immédiatement au travail en 2023 et continue à apporter des changements au RRQ; ces changements concernent principalement les règles relatives aux cotisations et les nouveaux renseignements à inclure dans les déclarations.

Cotisations au RRQ

- Les employés de plus de 65 ans qui reçoivent une prestation de retraite du RRQ auront désormais la possibilité de ne pas cotiser au RRQ.
- Les cotisations au RRQ prendront fin à la dernière paie de l'année au cours de laquelle un employé atteint l'âge de 72 ans. À compter de la première paie de l'année suivante, les cotisations au RRQ ne seront plus requises.
- Revenu Québec a conçu le formulaire RR-50, semblable au formulaire CPT30 de l'ARC. Choix de cesser de verser des cotisations au Régime de pensions du Canada, ou



révocation d'un choix antérieur, afin de permettre aux employés admissibles de choisir cette option.

Rajustement du relevé 1

- À la fin de 2023, Revenu Québec a mis à jour le relevé 1 pour l'année de déclaration 2024 en y ajoutant deux nouvelles cases et deux nouveaux codes de notes de bas de page :
 - La case B.A sera utilisée pour la première cotisation au RRQ.
 - La case B.B sera utilisée pour la nouvelle cotisation de 4 %.
 - Nouveaux codes de notes de bas de page pour les salariés qui cotisent également au RPC :
 - o B-1 : Contribution au RPC
 - o B-2 : Deuxième contribution au RPC
- On continuera à déclarer le salaire admissible dans la case G, le nouveau MSGAP devenant le maximum à déclarer.

Des modifications importantes ont été apportées en 2023 et, comme toujours, nous sommes là pour vous guider. L'Institut s'engage à vous renseigner pour vous permettre d'attaquer ces modifications de front.

N'oubliez pas de lire le bulletin Dernières nouvelles sur la paie, accessible à nos membres toute l'année, pour vous tenir au courant des changements en matière de législation et de conformité.

L'engagement grâce à la **promotion d'intérêts**

La promotion d'intérêts est l'une des priorités de l'Institut national de la paie et un avantage important pour les membres. Par nos activités de promotion d'intérêts, nous veillons à ce que les points de vue des professionnels de la paie soient entendus par tous les ordres de gouvernement afin d'influer sur les décisions prises relativement aux lois sur la paie. Même si elle n'occupe pas toujours l'avant-scène, notre équipe de représentation travaille sans relâche afin de rester au fait des nouveautés et des questions importantes pour nos membres et l'ensemble de la communauté de la paie.

Dans cette optique, il importe de souligner les principales réalisations en matière de promotion d'intérêts de 2023 :

PREMIER TRIMESTRE – PRINCIPALES RÉALISATIONS

- L'Agence du revenu du Canada (ARC) a clarifié la distinction entre les cartes-cadeaux des centres commerciaux et les cartes-cadeaux prépayées, simplifiant ainsi la détermination de l'assujettissement à l'impôt.
- L'ARC a annoncé que les déplacements ponctuels entre le domicile d'un employé et l'établissement de l'employeur ne constituaient pas un avantage imposable. Cela a réduit l'application d'un avantage imposable qui aurait pu être beaucoup plus élevé, compte tenu du nombre croissant d'ententes de télétravail ou de travail hybride.
- L'Institut a empêché le Manitoba de modifier l'exemption personnelle de base en mars, en maintenant les dates habituelles du 1er janvier ou du 1er juillet. Tout écart par rapport aux dates prévues aurait donné lieu à des rajustements rétroactifs.

DEUXIÈME TRIMESTRE – PRINCIPALES RÉALISATIONS

- La distribution anticipée du modèle de T4 par l'ARC a permis aux employeurs et aux fournisseurs de logiciels et de services de paie de disposer de plus de temps pour mettre en œuvre la bonification des deuxièmes cotisations supplémentaires au Régime de pensions du Canada et les nouvelles exigences en matière de codes dentaires, en veillant à ce que les systèmes de paie soient prêts pour ces nouveautés.
- Le Code canadien du travail a été simplifié pour permettre aux employeurs sous réglementation fédérale d'utiliser le taux de salaire normal d'un employé pour calculer les congés de maladie payés, éliminant ainsi la nécessité d'effectuer des calculs complexes.
- La mise en œuvre des modifications fiscales de 2023 pour l'Île-du-Prince-Édouard a été reportée à janvier 2024, ce qui a permis d'éviter les rajustements rétroactifs.



TROISIÈME TRIMESTRE - PRINCIPALES RÉALISATIONS

- L'ARC a annoncé des règles simplifiées pour déterminer la province d'emploi d'un salarié en télétravail, facilitant ainsi cette détermination pour les employeurs qui ont des salariés en télétravail dans d'autres provinces.
- L'ARC a annoncé une politique simplifiée pour les prêts à faible taux d'intérêt ou sans intérêt, éliminant la nécessité de calculer certains avantages imposables à chaque période de paie.
- L'ARC a harmonisé le traitement des cartes-cadeaux offertes à titre de récompenses pour les années de service et de cadeaux aux employés.
- L'ARC a annoncé l'administration des primes versées par les employeurs à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) à l'aide de Mon dossier d'entreprise.
- Un champ vide dans la nouvelle case de déclaration relative aux codes dentaires n'entraînera pas le rejet du T4 2023, en plus d'autres clarifications relatives à la déclaration du régime de soins dentaires.

QUATRIÈME TRIMESTRE - PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Revenu Québec a annoncé qu'il suivrait l'exemple de l'ARC concernant les règles simplifiées de la province d'emploi.

L'Institut est déterminé à rester partie prenante aux discussions qui concernent la profession de la paie. Continuez à vous tenir au courant! Lisez Le Porte-parole de la paie, qui vous est livré chaque mois par courriel. Nous invitons également nos membres à participer à nos nombreux sondages et à saisir chacune des occasions qui leur sont offertes d'exprimer leur opinion.

ACTIVITÉS DE PROMOTION D'INTÉRÊTS 2023 EN BREF



17 interventions auprès des gouvernements



12 grandes réalisations



45 engagements auprès de représentants gouvernementaux et de parties prenantes



Les
principes
de la paie



in

L'INSTITUT
NATIONAL
DE LA PAIE



La Déclaration des principes de la paie : **un engagement envers les professionnels de la paie**

En 2023, l'Institut national de la paie a entrepris un projet visant à sensibiliser les directions d'entreprise de partout au pays à l'importance des professionnels de la paie. Nous voulions leur faire prendre conscience du rôle essentiel de la paie dans le mieux-être organisationnel ainsi que dans la mobilisation et la rétention du personnel. De plus, nous voulions les encourager à s'engager à respecter les principes d'un service de paie professionnel. Nous avons donc créé la Déclaration des principes de la paie.

Cette Déclaration est composée des huit principes directeurs suivants :

- 1. L'EXACTITUDE**
- 2. LA RÉGULARITÉ**
- 3. LA TRANSPARENCE**
- 4. LA SÉCURITÉ**
- 5. L'ÉQUITÉ**
- 6. LA CONFORMITÉ**
- 7. LA DIVULGATION**
- 8. LE PROFESSIONNALISME**

Les entreprises qui signent la Déclaration s'engagent à respecter ces principes au mieux de leurs capacités. Pourquoi les directions d'entreprise signeraient-elles la Déclaration? Parce qu'une paie précise est bonne pour les affaires! En fait, selon une étude commandée par l'Institut national de la paie dans le cadre de ce projet :

- 94 pour cent des travailleurs de partout au pays affirment qu'ils chercheraient un nouvel emploi si leur paie était régulièrement versée en retard
- 91 pour cent des travailleurs de partout au

pays feraient de même si leur paie était régulièrement inexacte

Ces données nous ont aidés à convaincre les directions d'entreprise que le travail des professionnels de la paie est absolument essentiel à la réussite des entreprises, et que la paie ne devrait pas être perçue comme un coût, mais plutôt comme un investissement et un outil de rétention et d'attraction. De plus, nous avons mis sur pied une vaste campagne de marketing et de relations publiques afin que ce message atteigne les directions d'entreprise et les responsables de la prise de décisions au pays. Et cette approche a très bien fonctionné.

En moins d'un an, plus de 350 entreprises ont signé la Déclaration et se sont inscrites à notre registre des organisations à l'avant-garde de la paie. Un grand nombre d'entre elles vous seront familières puisqu'il s'agit de marques bien connues qui exercent leurs activités au pays et à l'étranger. Toutes ont reconnu l'importance de la paie et ont pris des mesures pour respecter les principes d'un service de paie professionnel. Mais notre travail n'est pas encore terminé! En 2024 et dans les années à venir, nous continuerons à faire connaître la Déclaration et, ce faisant, à améliorer la perception de la paie dans les entreprises canadiennes.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, ou si vous l'avez fait il y a longtemps, nous vous encourageons à consulter le registre pour savoir quelles organisations ont signé la Déclaration. Si votre organisation ne l'a pas encore signée, nous vous invitons à considérer cette possibilité, car la paie est au cœur des affaires.

Apprenez-en davantage à paie.ca/declaration.



Les Lauréats

PRIX DIANA FERGUSON

- Alan Mitchell, LAP, F.NPI

PRIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Conseil consultatif sur la formation

PRIX DE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE PATRICK CULHANE

- Ken Pullar, Ancien president directeur general de *Chartered Institute of Payroll Professionals*

PRIX DE L'INSTRUCTEUR DE L'ANNÉE

- Livia Harding, LAP

EXCELLENCE ACADÉMIQUE

- Selina Truong, LAP - **NIVEAU OR**
- Sheila Tan, LAP - **NIVEAU OR**
- Pascale Fournier, PPQ - **NIVEAU OR**
- Shannon Board, PCP - **NIVEAU ARGENT**
- Divanshi Gilhotra, PCP - **NIVEAU BRONZE**

LEADER DE LA PAIE DE L'ANNÉE

- Chantal Gauthier
- Diane Marier, LAP
- Erin Sinnott, LAP

PRIX FELLOW DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA PAIE

- Christian Coutu, LAP
- Marty Sokolov, LAP

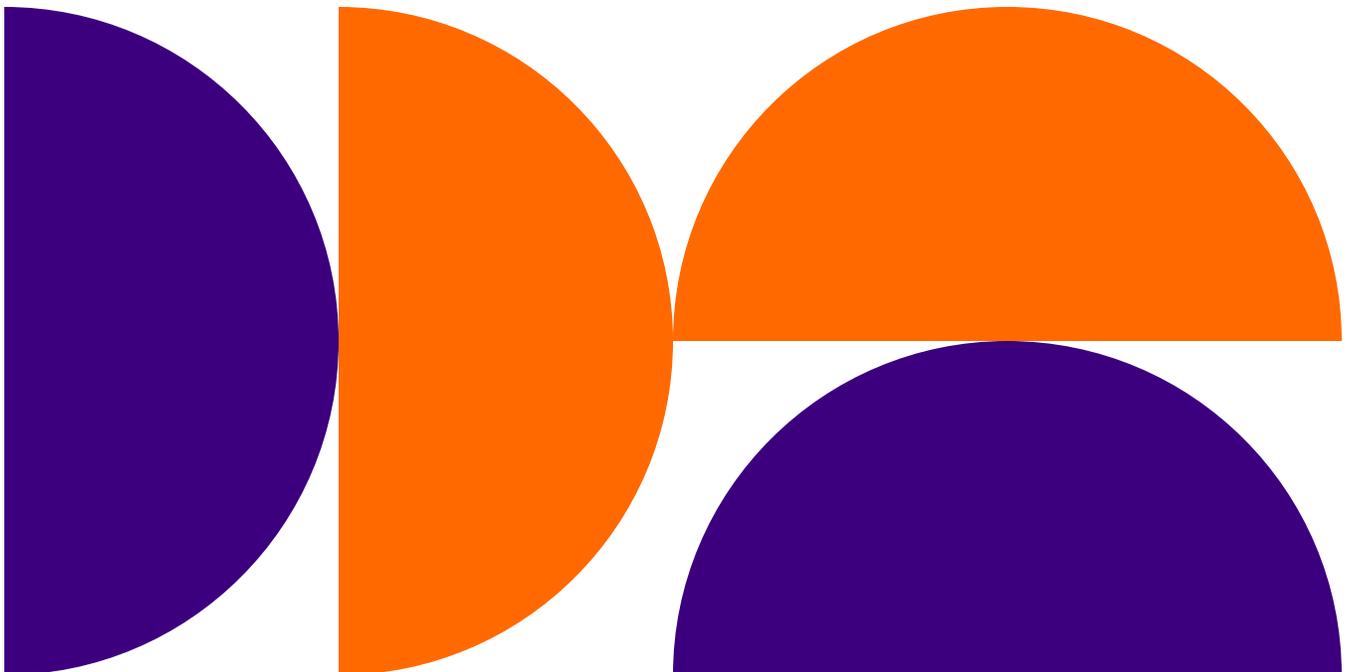


ÉQUIPE DE PAIE DE L'ANNÉE

- Intact Corporation financière (QC) - **GAGNANTE**

LES LAURÉATS DU PRIX DU MÉRITE

- Mines Agnico Eagle Limitée (QC)
 - Alberta Health Services (AB)
 - Maximus Canada Inc. (BC)
 - NES Global Limited (AB)
-





Merci à tous **nos bénévoles**

Alan Mitchell, LAP, F.NPI

Alancy D'Souza, PCP

Alexis Morales Ochoa

Alexis Rodriguez, PCP

Alice Lam, LAP, CPA

Alison Clemmensen, LAP

Allison Chiponski, LAP

Amanda Braget, LAP

Amanda Dion, PCP

Amanda Ford, LAP

Amanda Rickert, PCP

Amanda Sinclair, PCP

Amanda Valliere, PCP

Amber Pinkney, PCP

Amélia Diaz, LAP

Amy Carr, PCP

Amy Dolter, LAP, BBA

Amy Lo, LAP

Ana Noguera, PCP, CPA

Anandha Priya Shivarajan, PCP

Anastasiia Kartashova, LAP, CHRP

Andrew Shortt, PCP

Angela O'Hara, LAP

Angela Scaini, LAP

Angela Smith-Woodward, PCP

Anil Sharma, PCP

Anita Riley, LAP

Anita Tothill, LAP, CHRL

Anna McNally, PCP

Anna Rangel-Kataeva, LAP

Anne Sophie Pinault, LAP, BAA

Anthony Jovin

Arshad Merali

Arun Kumar Sivarama Panicker, PCP

Ashley Grigg, LAP

Avril Newcombe, LAP

Ayako Hayashi, PCP

Azeem Fraz Khan, Accountant & Payroll

Barbara Mehedyn, PCP

Beverley MacGillivray, LAP, BCIT Business Ad

Beverley May, LAP

Bijan Majumder, PCP, CPA

Bob Constantinidis, LAP, FPC

Bonnie Jensen-Walker, LAP



Brian Burgess, LAP

Briana Darbyshire, LAP

Bridgette Darby-Byfield, LAP, CPP

Brooke Terreberry, PCP

Bryan Birch, PCP

Burcu Erginoz, LAP, CPHR

Callen Mascardo, LAP

Candis Tetreault, LAP

Carina Casuga, LAP

Carline Cinéus, LAP

Carmelina Lamacchia, PCP

Carmen Manolache, LAP

Carol Pharai, LAP

Caroline Bernard, PCP, F.NPI, CRHA, RCC

Caroline Jourdain, LAP

Caroline Richer

Carolyn Lesyshen, LAP

Catherine Reynolds, PCP, CPA Alberta

Cathy Laramie, LAP

Cathy Stinziano, LAP

Cathy Tsujimoto, LAP, BA

Charmaine Marsden, LAP, F.NPI, CPA, CMA

Cherry Wen Cheng, LAP, MBA

Cheryl Cartwright, LAP

Chitpreet Bagga, PCP

Christian Coutu, LAP, F.NPI

Christine Graham, LAP, AMB.

Christine Nolin, LAP

Christine Parent, MBA

Chrystal Maxwell, PCP

Chunnan Zhang, PCP

Chynwe Austin, PCP

Cindy Drdul

Cindy Gendron, LAP

Claude Maurice

Claudia Popescu, LAP

Clodie Deschenes, PCP

Connie Stang, LAP

Coreena Thorne, LAP, CPA, CMA

Corinne Amyotte, LAP

Corrina Kay, PCP

Cristina Ionescu, PCP

Crystal Henderson, LAP

Cynthia Huszarik, PCP

Danohé Joseph, LAP

Darlene Forrest, LAP

Dawn Irmischer, LAP, CPHR, CMA, CPA

Dawn-Marie Edwards, PCP



Dayna Morales, LAP

Debbie Dykstra, CPA

Debbie White, LAP

Deborah Scott, LAP, FPC

Deeptideep Kathuria, LAP, OCT

Deirdre Joachim, LAP

Dejalayne Corr, PCP

Delphine Leroy, PCP

Denise Redgers, PCP, CHRL

Diana Hamilton, PCP

Diana Stankovski, LAP

Dianne Winsor, LAP, F.NPI

Dina Wendler, PCP

Divna Paskova

Dominique Jacques, PCP

Donna Fillier, LAP, CHRL

Donna Kahn, LAP

Dorota Szpala, LAP, BBA

Eleanora Cianflone, LAP

Elecia Lovell, LAP

Elena Poyuchenko, LAP

Elisaveta Leova, LAP

Elizabeth Stachniak, LAP

Elvira Ciambella, LAP

Ena Ball, LAP

Erin Bradley, PCP

Erin Wood, LAP

Eva McWade, LAP

Evelyn Vallada, LAP

Faezeh Zahediamrei, PCP

Faruk Atasoy, PCP

Fu Yan Zheng, PCP

Gabriela leong, LAP

Gabriela Sierra, PCP

Gaëlle Reveyrand, PCP

Gagan Chaudhary, PCP

Gandhimathi Muthuvel, PCP

Gena-Claudia Patulli, PCP

Georgeta Ivanescu, LAP, BBA

Gilles Champagne, F.NPI

Gina Hiebert, PCP

Giovanni Stea, LAP

Glenda Plews, PCP

Gord MacDonald

Gretchen Pacis, PCP

Gurdav Nijjar, LAP

Hannah Rhee, LAP

Harpreet Boyal, LAP



Hélène Dufour, LAP
Hui Mei Yang, LAP
Hui Ming Feng, LAP
Inna Karasik, LAP, CEBS
Irene Paul, LAP
Iryna Kul, LAP
Iuliana Banu Catrinescu, LAP
James Barbosa, CHRL
Jane Huang, LAP, CPP
Janice Delellis, LAP
Jannie Theriault, PCP
Jason Brazeau
Jean-François Dore
Jeena Gabriel, PCP
Jennifer Boyce, LAP
Jennifer Jensen, LAP
Jennifer Lavoie, LAP
Jennifer Small, PCP
Jesse Maciel, PCP
Jessica Ryan, LAP
Jessica Willis, LAP, CB, CPB
Jessie Vincent, PCP, CD, PhD
Jessielyn See, PCP
Jing Zhao, LAP, CPA Ontario

Jo Ann Beaton, PCP
Joanne Smith, PCP
Jodie Allen, LAP, CPHR Candidate
Johanna Matthews, PCP
Johanne Pigeon, PCP
Jonathan Dingwell, PCP, BBA
Josée Bergeron, PCP
Julia Orr
Junalyn Agujo, PCP
Justin Trudel, LAP
Kajal Zankat, PCP
Karen Jenkins-Pinder
Karina Davidovica, LAP
Karine Chan, PCP
Katherine Severson, PCP
Katie Burnison, PCP
Kavita Joshi, LAP
Kay Fillier, LAP
Kazue Nojima
Kehinde Adesina
Keira Meldrum, LAP
Kevin Loxley, LAP
Khadija Ouakrim, LAP
Khady Sar, PCP



Khushbu Salvi, PCP

Kim Beauchamp, LAP

Kim Dawson, Non-CPA

Kim Hill, PCP

Kim LaPierre, LAP

Kim Rosen, PCP

Kim Woods, LAP, CPA

Kimberley Ensign, LAP

Kimberley Fiume, PCP, F.NPI

Kimberly Hull, LAP

Kirpal Singh Gill, LAP

Krista Granger, PCP

Kristi Rensby, LAP

Kristin Clairmont, LAP

Kumarie Shivgobin, PCP

Kyle Munroe, LAP

Lacey Grin, PCP

Lalaine Grace Castillo, PCP

Lani Loyola, LAP

Laura Carmichael, PCP

Laura Joyal, PCP

Laurel Smith, LAP, CPP

Lauren Wallace, LAP, BBA

Leah Murphy, LAP

Leanne Dunham, LAP

Leena Thampan

Li Song, PCP, CPA

Liliana Dutescu, LAP

Linda Egtberts, LAP

Lisa Avery, LAP

Lisa Locher, PCP, CPHR

Lisa Nistor, LAP

Lisa Webber, PCP

Lorraine Grace Logan, PCP

Lorena Baranescu, LAP

Lucie Larouche

Lydia Hale, LAP

Lyndee Patterson, LL.B.

Lynne Harkness, LAP, CHRL

Magnime Liliane Bodjona, PCP

Maisie White Mitchelmore, LAP

Mala Optin, PCP

Maninder Pal Singh Grewal, LAP, FPC

Margaret Genetti, LAP

Maria Alejandra Fernandez, LAP

Maria Alfano, LAP

Maria Gutierrez, LAP

Maria Rosalyn Andres Ballesteros, PCP



Marie Lyne Dion, LAP, F.NPI, MBA

Marie-Claude Pageau

Marie-France Gaudet, LAP

Marilda Velloso, LAP

Marilena Pignotti, LAP

Marilyn Underwood, LAP

Marisa Malama Chalansi, PCP

Mark Betcher, PCP

Mark Surette, PCP

Marsida Sugari, PCP

Martine Castellani

Marty Sokolov, LAP, F.NPI

Mary Beaton, LAP

Mary Ellen Olsen

Mary Rose Reyes, PCP

Mary Zannese Begin, PCP

Matthew Ward

Maureen Gordon, LAP, CPB, CPP

Maureen Olson, LAP

Maxine MacPhee, LAP

Megan Trueman, PCP, CPA, CGA

Mélanie Benoit, PCP

Mélanie Bouffard, PCP

Melanie Dutchek, LAP

Melinda McLay, PCP

Melissa Thibeault, PCP

Meng (Cindy) Zhang, LAP

Merle Chadee, PCP

Michael Hampson, LAP

Michael Penman

Michelle Mannara, PCP

Mihaela Vulpin, PCP

Mohd. Habibur Rahman, LAP

Monica Shyleen Singh, PCP

Monifa Dixon, LAP

Monique Lachance, PCP

Morena Rivas, PCP, CPA

Myka Anderson, LAP

Myriam Perras, LAP

Nadia Bergen, LAP

Nancy Fraser, LAP

Nargis Yakub, LAP

Nathalie Martinez

Nathalie Nadeau, PCP

Nathalie Vervais, LAP

Neelam Khairullah, LAP, PMP, LSSYB, CSM, CS

Neeroopa Bheekhee-Beejan, LAP, PMP

Neomal Jayasekera, LAP



Nicole Forbes, LAP

Nikhil Chandra Bhattacharyya

Ningning Liu, PCP

Nishma Nagji, LAP

Olayide Adebayo, PCP

Oluwatoyin Dorcas Adeniyi, PCP

Omotoyosi Akerele, PCP

Onyinyechi Orija, PCP, CPHR

Opal Ritchie, LAP, CHRP

Parissa Hayati, LAP, PMP

Parmpreet Deol, LAP

Pat Kniginyzky, PCP

Patricia Cross, PCP

Patricia Westbrook, LAP

Paul Copeland, LAP

Paulo Lopes, LAP, HRPL

Peg Olfert, PCP

Ping (Sandra) Sun, LAP

Rachel Ellery, LAP

Rae-Ann Case, PCP

Rajashree Basu, LAP

Ramona Roman, PCP

Raymonde Meghji, LAP

Remy Nzokouo Takam, PCP, MBA

Rick Green, PCP

Robert Higley

Rosa Messina

Rosanne Baird, LAP

Rose Senior, LAP

Roselle Buksh, PCP

Rosemary Walker

Rozeta Selaj, PCP

Sabrina Sciascia, LAP

Salika Welgama, PCP, CPHR

Salim Khandaker, PCP

Samantha Gardiner, PCP

Sanan Hassan, PCP

Sandra England

Sandra McGregor, PCP

Sandra Morrison, LAP, F.NPI, CPHR, SHRM

Sandra Scott, LAP,FPC

Sandrine Lafleur, PCP

Sarah Fitzgerald, PCP

Sarah Hamlin, PCP

Sarah Scott, PCP

Sarina D'Angelo, LAP

Shailesh Rajgor, LAP, CPHR

Sharon Elliott, LAP



Sheila F. (Joey) Murphy, PCP, CPB

Sheree Osterlund, PCP

Sheri DeLeeuw, PCP

Sherisse Mason, LAP, CHRL

Shui Qiu, LAP

Silvia Matheson, PCP

Simona Polgar, LAP

Snjezana Bartolac, LAP

Sonia Del Rosario, LAP

Sonia Lavallée

Sonia Vergottini

Sophie King, LAP

Stacy Bates, LAP

Stella Tang, PCP

Stephany Paiement, PCP

Steve Bestvater

Suchismita Chakraborty, LAP, MA

Sultane Jomaa, LAP

Susan Samuda, LAP

Swati Gupta, PCP

Sylvia Pedevilla, PCP

Sylvie Carter

Tamara Groff, LAP

Tanya Twinn, PCP

Tao (Tiffany) Zhang, LAP

Tara Tam, PCP, CEBS

Tatiana Cosor, LAP

Tatiana Vygurska, LAP

Taylor Nickel, LAP

Teresa McCulloch, LAP, BBA

Terri Lawson, LAP

Therese Presse-Loveday, LAP

Tisha Parker Kemp, LAP, MEd, CTDp

Tracy Scott, PCP

Uriel Kieley, LAP

Veronica Castro

Veronika Juranovics, LAP

Vicky Lajoie, LAP

Victoria Bogdanas, PCP, BBA

Vijay Lakshmi, PCP

Viky Delisle, LAP

Vish Parbattie Bando, LAP

Viswanath Ramamurthy

Vivian Vega, PCP

Wei (Anna) Huang, PCP

Wendy Doane, LAP, F.NPI

Wendy Kerr, PCP

Wendy Poland, PCP



Xiao Qiao Guan, LAP

Xiaojun Zou, PCP

Yan Qiao, PCP, CPP

Yapi Yves Alain Aie, PCP

Yasmin Hujjatullah, LAP, CHRP Candidate

Ying Yu Ye, LAP

Yogita Kusumade

Young Jo Sung, PCP

Yu-Hong Quan, LAP

Yun-Jen (Sharon) Hung, LAP, MBA

Zwahira Mahamoodally, PCP

